

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT



Photo : Adobe Stock

PROJET BIODIVERSITÉ À CUREL

Vous êtes propriétaire ou exploitant ?

Vous souhaitez planter une haie champêtre, restaurer ou créer un verger, creuser une mare ?

Grâce au projet Biodiversité dans lequel souhaite s'inscrire la commune de Curel avec le soutien technique de la LPO Champagne-Ardenne et financier de la DREAL Grand Est et les Agences de l'eau, ces aménagements sont possibles !

Pour cela il suffit de **contacter la mairie et de faire part de votre souhait au plus tard le vendredi 3 février 2023**

Nous reviendrons vers vous ensuite.



Un inventaire de la biodiversité dans ma commune

Cet inventaire a été réalisé à l'initiative de la commune en 2022 dans le cadre des Diagnostics de la Biodiversité Communale (DBC), soutenu par la DREAL Grand Est (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Il constitue pour la commune d'une première étape et a permis d'identifier les espèces à fort enjeu pour le territoire ainsi que les « réservoirs de biodiversité », c'est-à-dire les zones les plus favorables pour la faune et la flore sauvage menacée.

Et après ?

Suite à cet inventaire, la commune souhaite d'ores et déjà aller plus loin en s'engageant dans un projet en faveur de la biodiversité et notamment de la Trame verte et bleue.

Trame verte et bleue, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une notion paysagère qui identifie les « corridors écologiques », chemins par lesquels transitent les espèces (exemple : les haies, les alignements d'arbres, les cours d'eau, etc.) et les « réservoirs de biodiversité », zone à forte valeur écologique (vergers, mares, prairies, forêts, etc.).

Mon Projet

Grâce à ce projet ambitieux et à l'appui technique de la commune et de la LPO, il vous sera peut-être possible de réaliser l'un de ces aménagements (haies champêtres, vergers, mares, ripisylves, etc.) avec une prise en charge financière à hauteur de 80 % minimum.



RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR CEFFONDS (52)

Un projet qui a déjà fait ses preuves

De 2020 à 2022 à Ceffonds, un peu plus de 4 km de haies ont été plantés ainsi que 350 arbres fruitiers de variétés anciennes et locales. A cela s'ajoute la création de 7 mares. Ces aménagements ont vu le jour sur des parcelles communales mais aussi sur des parcelles privées (particuliers, agriculteurs).

Un verger communal a vu le jour afin de permettre aux habitants de pouvoir bénéficier de fruits librement.



Création d'un verger communal



Création d'un pré-verger

Quelles autres communes ?

Depuis 2018, la LPO Champagne-Ardenne a mené des projets d'aménagements similaires sur les communes de :

- Rives-Dervoises (52)
- Serzy-et-Prin (51)
- Villars-en-Azois (52)
- Warnécourt (08)
- Champignol-lez-Mondeville (10)
- Val-de-Vesle (51)
- Vitry-le-Croisé (10)



Création d'une mare

Combien ça coûte pour le propriétaire ?

Grâce à ce projet ambitieux et à l'appui technique de la commune et de la LPO, il vous sera peut-être possible de réaliser l'un de ces aménagements (haies champêtres, vergers, mares, ripisylves, etc.) avec une prise en charge financière à hauteur de 80 % minimum.

Concrètement, avec cette aide :

- 1 m linéaire de haie revient à environ 3 Euros
- 1 arbre fruitier revient à environ 30 Euros
- 1 mare naturelle revient à environ 100 Euros

Le coût comprend la fourniture du matériel, le végétal, le paillage et la main d'oeuvre pour la plantation.



Création d'une haie en zone agricole



Création d'une haie en zone habitée



COUPON PROJET TVB CUREL

Agir pour
la biodiversité



Pour plus de renseignements ou si ce projet vous intéresse, nous vous remercions de nous le faire savoir au plus tard le **vendredi 3 février 2023**.
Si possible **par mail à l'adresse** mairie.curel@curel52.fr
ou **en découpant ce coupon** à déposer en mairie.

Préno NOM :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Votre projet en quelques mots :